

COMMENT CONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA SANTÉ ?



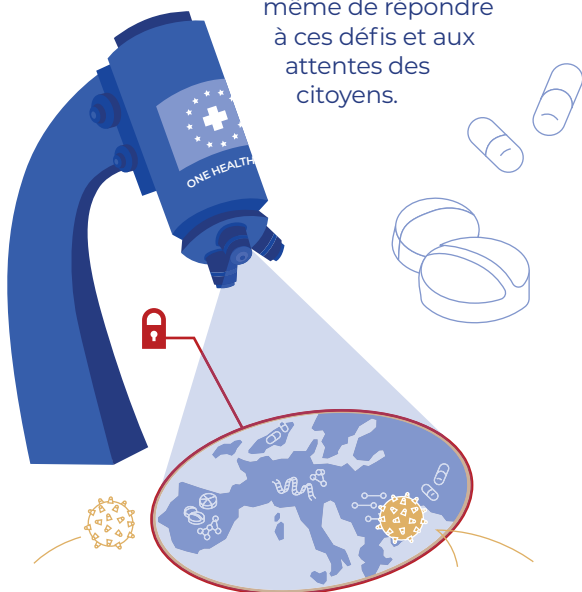
AVIS DU CESE - AVRIL 2022

La crise de la Covid-19 a agi comme un révélateur de l'importance de l'échelon européen et démontre avec force la nécessité de **construire une Europe de la santé coordonnée, efficace et protectrice pour les citoyens.**

74% DES EUROPÉENS
ET EUROPÉENNES

souhaitent que les compétences de l'UE soient élargies pour faire face aux crises sanitaires et pandémies à venir (Eurobaromètre, juin 2021)

Partant des leçons à tirer de la gestion de la pandémie de Covid-19 et s'inscrivant dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne en cours, le projet d'avis du CESE formule **17 préconisations** pour poser les bases d'une Europe de la Santé efficace, à même de répondre à ces défis et aux attentes des citoyens.



L'EUROPE DE LA SANTÉ, C'EST :

- **Un défi politique** pour placer la santé comme une priorité de l'Union
- **Un défi de santé publique** pour plus de prévention et de plans d'actions thématiques (maladies cardiovasculaires, santé mentale, cancers, maladies infectieuses...)
- **Un défi scientifique** pour plus d'investissements dans la recherche
- **Un défi industriel** pour une autonomie stratégique
- **Un défi numérique** pour une meilleure gestion des données de santé et accès au numérique

LES RAPPORTEURS :

Catherine Pajarès Y Sanchez

catherine.pajares@lecese.fr
01 44 43 64 06

Chargée de mission, Secrétaire fédérale de la Protection Sociale Travail Emploi CFDT, Groupe de la CFDT. Elle représente la CFDT et siège au sein des formations de travail : Affaires européennes et internationales, Affaires sociales et santé, à la délégation aux droits des Femmes et à l'égalité et à la Commission temporaire "Cannabis".

Benoît Miribel

benoit.miribel@lecese.fr
01 44 43 64 04

Secrétaire général Fondation Une santé durable pour tous et Président du Centre français des Fonds et Fondations (CFF), il siège au CESE au sein des commissions Affaires européennes et internationales et Travail et emploi et à la délégation aux Outre-mer où il représente le groupe Associations.



LES PRÉCONISATIONS DU CESE POUR CONSTRUIRE UNE EUROPE DE LA SANTÉ

1 DÉVELOPPER UNE DÉMOCRATIE SANITAIRE EUROPÉENNE

Eriger en priorité politique dans l'agenda des instances européennes et des États, la construction d'une Europe de la Santé, basée sur un modèle unique, en ligne avec les valeurs de l'Europe et adaptée aux besoins des citoyens

- **Définir une stratégie européenne de la santé** qui permettra de renforcer la voix de l'Europe sur la scène internationale.
- **Assurer une meilleure représentation des citoyennes et citoyens ainsi que de la société civile organisée** dans le système de gouvernance des agences européennes en charge de la santé.
- **Construire un modèle européen commun en matière de santé basé sur le One Health** (approche intégrée « un monde, une santé ») reposant sur les valeurs de solidarité et de cohésion sociale et territoriale de l'UE, ses engagements internationaux (Objectifs de Développement Durable) et intégrant les interactions avec la santé animale et l'environnement.



2 COORDONNER D'AVANTAGE, INTENSIFIER LA PRÉVENTION ET RELEVER LES DÉFIS

- **Mandater la commissaire européenne à la santé et à la sécurité alimentaire pour être responsable de la coordination des agences sanitaires de l'UE**, sous le contrôle du Parlement européen, et pour favoriser l'articulation avec les autres politiques publiques européennes.
- **Lever les brevets, en cas de pandémies et crises sanitaires**, pour doter les pays tiers des capacités de fabrication et d'administration des vaccins car la santé est un bien commun.



- **Soutenir la proposition de directive européenne sur les risques psycho-sociaux et le bien-être au travail**, en consultation avec les partenaires sociaux afin que chaque citoyen bénéficie des mêmes droits et des mêmes protections en termes de santé au travail.

